

MISE EN PLACE D'UN NUMÉRO DÉDIÉ POUR CONTACTER LA POLICE MUNICIPALE DE MONTLUÇON

Bonjour,

Dans le cadre de l'amélioration du service public et afin de renforcer la proximité avec les habitants, la municipalité de Montluçon annonce la mise en place d'un numéro de téléphone spécifique permettant de joindre directement la Police Municipale.

Désormais, les administrés pourront contacter la Police Municipale au **04.70.02.27.00**, du **lundi au vendredi, de 9h à 17h**. Ce numéro centralisé facilitera le traitement des demandes liées aux problématiques de stationnement, aux nuisances sonores, aux troubles de voisinage, aux incivilités, aux dépôts sauvages, ainsi qu'aux procédures de mise en fourrière des véhicules et des animaux errants.

De plus, la Police Municipale reste mobilisée pour accompagner les habitants dans certaines démarches, notamment dans le cadre des "**Opérations Tranquillité Absence**", permettant la surveillance des domiciles en cas d'absence prolongée.

Pour toute démarche relative aux dépôts de plainte, déclarations de vol ou de perte de papiers d'identité, les habitants doivent continuer à s'adresser à la **Police Nationale**.

En cas d'urgence, il est rappelé que le numéro à composer reste le **17**, numéro d'urgence de la **Police Nationale**.

Merci de bien vouloir vous faire écho de ces éléments dans vos colonnes et éditions à venir.

Votre contact

Service Communication

04 70 02 55 53

communication@mairie-montlucon.fr